## Bureau du 25 octobre 2004

## Décision n° B-2004-2619

commune (s): Champagne au Mont d'Or

objet : Revente, à la Commune, d'une propriété située 7, place Ludovic Monnier

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de

l'immobilier - Service de l'action foncière et immobilière - Subdivision nord

## Le Bureau.

Vu le projet de décision du 13 octobre 2004, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par délibération n° 2003-1087 en date du 3mars 2003, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

A la demande de la commune de Champagne au Mont d'Or et afin de permettre la réalisation d'un équipement communal (salle communale et logements pour personnes âgées), la Communauté urbaine a préempté, au prix de 415 000 €, la propriété, libre de toute location ou occupation et située 7, place Ludovic Monnier à Champagne au Mont d'Or.

Il s'agit d'un bâtiment à usage d'habitation, élevé d'un étage sur rez-de-chaussée édifié sur une parcelle de terrain de 202 mètres carrés cadastrée sous le numéro 241 de la section AH.

Aux termes de la promesse d'achat présentée au Bureau, la commune de Champagne au Mont d'Or qui préfinance cette acquisition s'est engagée à racheter à la Communauté urbaine ledit bien au prix de 415 000 € admis par les services fiscaux et à lui rembourser tous les frais inhérents à cette transaction ;

Vu ladite promesse d'achat;

Vu l'article L 300-1 du code de l'urbanisme;

Vu la délibération du Conseil n° 2003-1087 en date du 3 mars 2003 ;

## DECIDE

- **1° Approuve** la promesse d'achat qui lui est soumise, concernant la revente, à la commune de Champagne au Mont d'Or, d'une propriété située 7, place Ludovic Monnier.
- 2° Autorise monsieur le président à la signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.
- **3° Le montant** de 415 000 € résultant de cette cession ainsi que les frais inhérents à cette transaction feront l'objet d'une inscription en recettes au budget principal de la Communauté urbaine exercice 2004 compte 458 200 fonction 824 opération 0097.

Et ont signé les membres présents, pour extrait conforme, le président, pour le président,